



---

## RAPPORT MORAL PRESIDENTE

ASSEMBLEE GENERALE DU 23/02/2022

---

Bonjour à toutes et tous

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'excuser l'absence de Mme Daunis, adjointe au maire, chargée des associations de Marcellaz-Albanais.

Que dire de cette saison 2020 / 2021, débutée avec joie autant pour nous, membres du comité directeur et professeurs, que pour tous les judoka, impatients de retrouver les tatamis.

La gestion d'une telle période est stressante et beaucoup plus épuisante qu'une saison dite normale. Il a fallu du courage et de la persévérance pour passer le cap de ses périodes de turbulences.

Heureusement, les aides issues du fonds de solidarité de l'Etat et la mise en place de l'activité partielle, ont permis au judo-club de démarrer la saison 2021 avec un effectif complet de professeurs.

Il nous faut toutefois anticiper le recrutement d'un nouveau professeur pour la rentrée 2022, qui remplacera Florian en partance pour d'autres horizons. Les judoka jeunes et moins jeunes, ont pu apprécier son professionnalisme, son expérience et sa pédagogie qu'il a su transmettre avec passion. Nous lui en sommes reconnaissants et lui souhaitons une belle continuation dans ses projets professionnels et personnels,

J'en profite pour remercier Erick Leroy qui a souhaité prendre sa retraite bien méritée depuis une trentaine d'années de service au Judo Club de MARCELLAZ. Erick a donné le goût du judo aux tous petits à qui il a initié les premiers rudiments.

Lionel Beaudet et Solène Cannet, sous la houlette de leur tuteur et professeur Yannick Megret, suivent avec persévérance leur formation CQP. Une formation qui, suite aux restrictions sanitaires, se déroule sur 2 années au lieu d'une en temps normal.

Aujourd'hui, l'activité du Judo-Club perdure grâce à l'implication bénévole, au travail, à l'entraide et aux liens d'amitié créés entre quelques familles adhérentes au club ; ensemble, elles composent et animent le comité depuis de nombreuses années, et je les en remercie.

Nous pensons au devenir du club ; nous apprécierions que de nouvelles familles intègrent le comité en soutien à nos actions et pourquoi pas commencer à penser à la transmission de nos expériences ? Le club fêtera cette année ses 38 ans : un âge mûre et porteur de sages décisions.

Aussi, rien ne serait possible sans l'adhésion des familles qui nous confient leurs enfants, leurs ados pour les voir évoluer sur les tatamis.

Je tiens également à remercier le conseil départemental pour son soutien financier et la mairie de MARCELLAZ pour la mise à disposition des locaux ; je rappelle que la mairie répond favorablement à chacune de nos demandes exceptionnelles.

Je vous remercie de votre attention .....

Chantal ANDRE